

Formation 2021

Tutorat dans le cadre du Référentiel de formation en soins infirmiers

Public :

Infirmières et Cadres de santé
10 à 16 maximum

Formation Inter

(Possibilité en Intra, Projet sur
mesure)

Durée/rythme :

3 jours (2 + 1) en présentiel
1 jour sur terrain avec Cadre de santé
formateur référent stage date à
programmer (en deux demi-journées)

Dates/Lieu :

G1 : 08, 09 mars et 19 avril 2021 à
l'IFPS

G2 : 11, 12 octobre et 22 novembre 2021
à l'IFPS

Coût :

310 €/stagiaire

Intervenants :

Cadres de santé Formateurs ayant une
expertise pédagogique et/ou en analyse de
situation de travail.

Renseignements :

M. Christian RICHARD
Cadre supérieur de santé
Responsable formation continue

Inscriptions : Bordereau à retirer sur
le site www.ifps-vendee.fr

Coordonnées :

Tél. secrétariat : 02 51 36 62 07
E-mail : ifsi@ifps-vendee.fr

➤ Enjeux - Contexte

Le référentiel de formation en soins infirmiers est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier. La mise en place d'un tutorat est essentielle pour permettre à l'étudiant en soins infirmiers d'acquies une posture réflexive, en questionnant sa pratique avec l'aide des professionnels. L'instruction DGOS du 4 novembre 2016 préconise une professionnalisation de la fonction du tuteur

➤ Objectifs

Développer les attitudes «tutorales» facilitant l'accompagnement et l'apprentissage des futurs professionnels.

- Repérer et comprendre ses propres réactions de Tuteur face aux stagiaires.
- Clarifier l'évolution conceptuelle du tuteur «modèle» vers le tuteur «facilitateur».
- Aborder les problématiques d'évaluation des compétences et de l'utilisation du portfolio.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Se positionner en tant que tuteur : acquies une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

➤ Contenu de la formation

Module 1

Poser les bases conceptuelles pour établir une dynamique de construction identitaire professionnelle de l'étudiant.

- L'alternance intégrative
- Posture du tuteur et outils servant à la réflexivité
- L'accompagnement de l'ESI pour réfléchir dans l'action et réguler l'action en train de s'accomplir, pour réfléchir sur l'action dans l'après coup, analyse réflexive et rétrospective
- Travail intersession avec mise en pratique des éléments acquis lors du module 1.

Module 2

Analyse du travail intersession, exploitation et synthèse faite par les formateurs

- Le tuteur facilitateur
- Les outils d'observation et de questionnement
- Réflexion éthique en lien avec la responsabilité de tuteur.

Module 3

Apprentissage expérientiel Application pratique en lien avec le formateur référent de stage, travail sur les ressources d'apprentissage dans les livrets d'accueil, participation aux temps d'enseignement clinique, accompagnement des étudiants en difficultés et aide à la rédaction de rapport. Participation à au moins une réunion par an sur un partage d'expérience entre tuteur. Et aux réunions partenariat IFPS/ Terrains de stage